



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1er décembre 2022

Soja non déforestant :

Les fabricants d'aliments du bétail appellent à la réussite du troisième trilogue entre les institutions européennes sur le règlement visant à lutter contre la déforestation importée

Les enjeux de durabilité des approvisionnements liés à la déforestation sont au cœur des débats européens. L'Union européenne a ainsi décidé d'édicter un règlement visant à lutter contre la déforestation importée. Il imposera notamment que 100% des approvisionnements de soja de l'Europe soient garantis sans déforestation. Les institutions européennes se réunissent le 5 décembre pour le troisième (et dernier ?) trilogue, afin de trouver un compromis sur les derniers points à débattre : le périmètre du règlement, l'inclusion des institutions financières et la définition de la dégradation forestière...

Considérant que le niveau européen est le seul pertinent pour agir sur les chaînes mondiales d'approvisionnement et de production, **les fabricants d'aliments appellent ainsi à la réussite de ce trilogue, afin que les opérateurs disposent d'un cadre clair, opérationnel et économiquement performant** et demandent, notamment, l'élargissement du périmètre du texte à la volaille et au porc, pour ne pas favoriser l'importation de viandes issues de la déforestation.

Les fabricants d'aliments pour animaux d'élevage ont anticipé pour répondre aux attentes des filières françaises et pour préparer les prochaines exigences réglementaires. Alors que, sur les 3,3 millions de tonnes de soja consommées en France chaque année, 2,3 millions sont destinées sous forme de tourteaux à la nutrition animale, les fabricants d'aliments ont pris un engagement fort au sein de la plateforme DURALIM* : garantir, au plus tard en 2025, 100% d'approvisionnements durables, avec un objectif de non-déforestation et de non-conversion d'écosystème.

59 entreprises et coopératives qui représentent 85% de la production française d'aliments pour les animaux d'élevage ont signé un Manifeste d'engagement « zéro déforestation importée » pour le soja d'ici 2025. Cette démarche du secteur de l'alimentation animale en France fédère les acteurs pour garantir un approvisionnement durable en soja non-déforestant et apporte une réponse aux filières françaises, soucieuses de la durabilité de leur production. Il intègre le risque de déforestation importée tout en veillant à ne pas grever leur compétitivité, la sécurité alimentaire et la qualité des produits.

Pour François Cholat, et David Saelens, respectivement présidents du SNIA et de la Coopération Agricole Nutrition Animale : « *notre secteur d'activité montre toute sa détermination à participer à une alimentation plus sobre et durable. C'est un signal fort des acteurs de la nutrition animale qui anticipent la réglementation européenne et s'impliquent pour un élevage à la fois performant, respectueux du bien-être des animaux ou des éleveurs et respectueux de l'environnement.* »



Contacts presse :

Pour le SNIA :

Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji

Mobile : 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Pour La Coopération Agricole Nutrition Animale :

Guillaume Le Hoan

Mobile: 07 62 68 33 63

glehoan@lacoopagri.coop

A propos :

Le SNIA et La Coopération Agricole Nutrition Animale sont deux organisations professionnelles représentant les fabricants d'aliments pour animaux d'élevage. Les 120 entreprises qu'elles fédèrent produisent chaque année plus de 80% des 20,5 millions de tonnes d'aliments composés produits en France pour les besoins de l'élevage.

*Elles représentent la nutrition animale au sein des interprofessions agricoles des filières végétales et animales et participent aux travaux de DURALIM, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Elles sont membres de l'Association OQUALIM, démarche de référence en France de la qualité et de la sécurité des aliments pour animaux.

La Coopération Agricole Nutrition Animale représente l'ensemble des entreprises du secteur coopératif impliquées dans la nutrition animale (aliments composés et spécialités nutritionnelles pour animaux d'élevage). Au sein de La Coopération Agricole, elle participe aux travaux de la convention collective V branches des coopératives agricoles.

Retrouvez son actualité sur www.lacooperationagricole.coop

Le SNIA est une organisation professionnelle engagée RSE créée en 1971 qui représente et compte 99 entreprises de nutrition animale en France, implantées localement sur tous les territoires. L'expertise du SNIA l'implique au cœur du métier de la fabrication d'aliments composés pour animaux qui s'étend de l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux modes d'alimentation des animaux en élevage.

Retrouvez son actualité sur www.nutritionanimale.org



Manifeste des fabricants d'aliments pour le soja

Liste des signataires

Le Manifeste des fabricants d'aliments a pour objectif de fédérer la profession autour des outils disponibles et opérationnels pour faire du soja « non déforestant » le standard du marché. Les fabricants d'aliments visent 100% de soja à destination de l'alimentation animale avec des garanties de non-déforestation / non-conversion en 2025 (avec des paliers intermédiaires : 50% et 75%).

Signataires du Manifeste des fabricants d'aliments pour le soja	
ABL Aliment Bétail Limousin	LE GOUESSANT
AGRIAL/EURIAL	LE MEN
ALICOOP	LORIAL
ALIMAB	LUR BERRI
ALTITUDE	MAISON FRANCOIS CHOLAT
ARC	NATUP
ARRIVE BELLANNE	NEALIA
ARRIVE NUTRITION ANIMALE	NEOCOOP (ex Grenier Coop Albigeois)
ARTERRIS	NOURI VRAI
ATLANTIC ALIMENTS	NOVIAL
ATRIAL/EUREA	NUTREA
AUBRY	NUTRILIM DFP
AXEREAL ELEVAGE	PHILICOT
BELLAVOL	PRODIAL
BERNARD AGRICULTURE	PROMASH
BRAUD	SAVN
CASTE	SCAR
CAVAC	SERMIX/EVIALIS/WISIUM
CCPA	SIRUGUE
COOPERL	SOAL
DENKAVIT	SOLEVIAL
DISTRICERA	SOREAL
DNA	SOREAL SUD EST
ETABLISSEMENTS MICHEL	TERRENA
EUREDEN	TERRES DU SUD
GARUN PAYSANNE	TROMELIN NUTRITION
GOUTIERE	VALOREX
GROUPE AVRIL / SANDERS	
GUILLERMIN	
HUTTEPAIN ALIMENTS	
HUTTEPAIN SUD EST	
JURA MONT-BLANC	
LAGROST	

Au 25/11/2022